



Albert Kona poursuit Cabral Libii en justice pour la direction du PCRN.

Le président du Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN), Cabral Libii, est convoqué au tribunal de Kaele le 4 janvier 2024 suite à une plainte déposée par Albert Kona, fondateur du parti politique. Kona conteste la légitimité du congrès de mai 2019, au cours duquel Cabral Libii a été élu à la tête du parti, alléguant des irrégularités et une manipulation de la part de Libii. Selon Albert Kona, la réunion initialement prévue a été transformée en congrès de façon précipitée, laissant peu de temps pour une véritable délibération.

« En date du 11 Mai 2019, s'est tenue dans l'Arrondissement de Guidiguis, Département du Mayo Kani, Région de l'Extrême-Nord, une réunion publique du Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN); Que cette rencontre politique visait à fixer les modalités de collaboration entre le Pcrn et son invité spécial en la personne de Monsieur Cabral Libii; Que prévue pour commencer à 10 heures, cette réunion va finalement débiter dans l'après-midi, et se terminer assez tardivement à la va-vite », indique la plainte.

« Que les travaux vont se dérouler au pas de course sous l'impulsion de sieur Cabrai Libii qui va profiter de la cohue générale pour imposer des résolutions préconçues par ses soins, dont celle de sa domination à la tête du parti; Que le requérant et les autres participants vont découvrir bien plus tard avec stupeur que le nommé Cabral Libii a transformé leur réunion

politique en congrès, et qu'il s'est arrogé le poste de Président National; Que ce congrès est critiquable à plus d'un titre notamment le changement de la nature de la rencontre, le quorum non atteint, l'absence de nombreuses élues à la rencontre, et bien d'autres », lit-on toujours dans cette plainte contre Cabral Libii.